

TARIF D'ABONNEMENT :

UN AN... SIX MOIS... TROIS MOIS... Les autres départements et l'étranger, les frais de poste en sus.

BUREAUX & RÉDACTION

17, rue de Valenciennes, 17. Téléphone, rue Nationale, 78. Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : A ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Camé-Saint-Victorien, 2 bis. — A PARIS chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-de-Victoire, 29. — A BRUXELLES, A L'OFFICE DE PUBLICITE.

LA SEANCE DE SAMEDI

Les polémiques que soulève la mathématique affaire soumise, en ce moment, à la justice militaire, ont eu, samedi, un bruyant écho à la Chambre des députés.

Voilà près de quinze jours que l'orage était dans l'air, que la surexcitation de bien des gens était portée à son paroxysme. L'orage a éclaté, les passions se sont déchaînées, une discussion des plus violentes a eu lieu. On en a déjà lu le résultat dans nos colonnes.

À l'énorme majorité de 511 voix contre 18, la Chambre a tenu à se associer à l'hommage rendu par le ministre de la guerre à l'armée. Et l'extrême gauche ayant cherché à transformer une question d'ordre judiciaire en une question politique et ministérielle, c'est à une majorité de 316 voix contre 150, que la Chambre a approuvé les déclarations du gouvernement.

La question ministérielle, soulevée hier avec une nouvelle violence par M. Millerand et les socialistes, est certainement accessoire. Chose étrange, c'est au moment précis où la justice militaire suivait son cours le plus normal, au moment où l'ordre d'information dans l'affaire Esterhazy était donné par M. le général Saussier, où la lumière devait par conséquent éclater, que les révolutionnaires de l'extrême gauche ont jugé à propos de chercher à l'obscurcir par leurs attaques contre le cabinet et, ce qui est plus grave encore à notre sens, par leurs attaques contre l'autorité militaire.

Dans le discours véhément que M. Millerand a prononcé hier, nous ne révélerions qu'un seul passage : « Vous nous demandez tout à l'heure, a-t-il dit, ce que nous aurions fait à votre attaque. Nous n'aurions pas permis qu'on attaquât pendant quinze jours les chefs de l'armée, sans relever ces attaques ! » Comment M. Millerand a-t-il pu tenir un pareil langage alors que la Chambre venait de couvrir d'ovations le vibrant et patriotique discours de M. le ministre de la guerre, alors qu'il y a quelques jours à peine, aux obsèques d'un de ses compagnons d'armes, M. le général Billot répétait, comme il l'a rappelé dans une interruption, que « les chefs de l'armée comme l'armée étaient au-dessus de tout soupçon ? » Et, ajoutons-le, les protestations de M. le général Billot venaient d'être confirmées par la publication d'une lettre de M. le général de Boisfleury à son chef hiérarchique, lettre dans laquelle le chef de l'état-major démentait avec la dernière énergie l'attitude qu'on lui avait prêtée et mettait fin, par conséquent, aux insinuations injurieuses qu'on avait dirigées contre lui.

Mais qui donc attaque l'armée depuis quinze jours ? Il fallait tout l'aplanissement de M. Millerand pour contester que les principaux auteurs de cette campagne étaient ses meilleurs amis. Rappelons, par exemple, les termes du manifeste signé par le « Comité révolutionnaire central », par M. Chauvigné et quelques autres. Dans cette proclamation, ces amis de M. Millerand, déclaraient que « les chefs militaires d'aujourd'hui étaient de même farine que ceux qui, en 1870 et en 1871, livraient la nation et mitraillaient les Parisiens. » Et ils ajoutaient : « Puisque le militarisme, par ses méfaits et par ses hontes, s'est mis lui-même sur la sellette, il doit y rester cloué jusqu'à ce qu'il soit démasqué et définitivement condamné. A bas le militarisme ! Vive la révolution ! Vive la République ! Vive la révolution ! »

jusqu'à ce qu'il soit démasqué et définitivement condamné. A bas le militarisme ! Vive la révolution ! Vive la République ! Vive la révolution !

Kien l'autorité de pareilles attaques : l'affaire est placée sous la haute direction du général en chef de l'armée française, M. le ministre de la guerre et M. le président du conseil, aux acclamations de la Chambre, ont rendu hommage à l'indépendance et au patriotisme du général Saussier, et le pays tout entier s'associe, avec le Parlement, à ces témoignages de respect et de confiance.

La discussion de samedi, quelque violente et quelque passionnée qu'elle ait été, à certains moments, a eu du moins cet avantage de permettre à la Chambre de faire éclater ses plus nobles sentiments patriotiques. Mais, maintenant qu'elle s'est livrée à cette légitime manifestation et qu'elle a donné certains avertissements salutaires, elle doit désormais garder son sang-froid, et attendre sans impatience l'œuvre de la justice. Il a suffi de voir, samedi, à quel déchaînement de passions contraires pouvaient conduire de pareils débats, pour se convaincre des dangers qu'ils font courir.

La question ministérielle est fort au-dessus des multiples intérêts qui sont en jeu. En cherchant à peser par des votes ou par des discussions sur les décisions de la justice militaire, la Chambre commettrait plus qu'un abus de pouvoir. Elle s'exposerait à la pire déconsidération, et personne ne peut prévoir ce qui sortirait de l'inextricable déshonneur où quelques socialistes ont déjà essayé, hier, de jeter la représentation nationale.

CHINOISERIE ADMINISTRATIVE

La tempête des jours derniers est venue fort à propos attirer l'attention du public sur une des curiosités administratives comme on en trouve dans tous les pays et dont, contrairement à ce que l'on s'imagine trop facilement sur le continent, l'Angleterre n'est pas exempte.

Lundi, au fort de la tempête, les deux bureaux de l'administration des postes et télégraphes ont ordonné qu'un télégramme de Calais pour Douvres dut aller d'abord à Londres, pour être de là expédié à Douvres.

Cela est fort ingénieux et, avec ce système, on est arrivé à des résultats remarquables. C'est ainsi que le télégramme envoyé de Calais à 10 h. 25 du matin pour prévenir le bateau de Douvres de l'état de la mer sur la côte de France n'est arrivé à Douvres qu'à 1 h. 30 de l'après-midi.

LES TROUBLES EN AUTRICHE

France, 5 décembre. — On ne s'est produit hier aucun événement dans le district de Brno, à Jaghuncz, où a brisé les vases chez un certain nombre d'Israélites et à un essai de démolir leurs demeures.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Valeurs, Cours. Contains market data for Lille on 6 December 1897.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Valeurs, Cours. Contains market data for Paris on 6 December 1897.

des peines variant entre vingt heures et huit jours de prison.

Vienna, 5 décembre. — Bien que les premières négociations du baron Gutschalk aient échoué, il semble cependant que celui-ci n'ait point renoncé à les reprendre tant que les conditions de paix ne seront pas satisfaisantes.

Le projet de loi du baron Baulffy. Budapest, 5 décembre. — Le baron Baulffy, qui a passé plusieurs jours à Vienne et qui a eu des conférences avec le comte Gutschalk et le baron Gutschalk, est rentré hier soir à Budapest, et il a apporté, dit-on, l'autorisation de présenter un projet de loi aux Chambres hongroises sur la réorganisation du conseil d'Etat.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 5 décembre. — Voici donc le terrain déblayé en ce qui concerne le gouvernement. Le ministre de la guerre, dit-il, n'a pas eu de rôle à jouer dans l'affaire Dreyfus et le président du conseil a été opportunément excusé.

LA MOTION HUMBERT. A ce point de vue, l'adjonction de M. Humbert à l'ordre du jour, adjonction « brisant les menures de la campagne odieuse qui tend à braver la conscience publique », a été des plus heureuses.

M. Isaac. On aurait dit qu'on s'en était passé par la tête de faire passer le faux Isaac, l'ancien sous-préfet de Fourmies, avec lequel les socialistes étaient en rupture de sang versé, tout au moins en rupture de sang versé, tout au moins en rupture de sang versé.

L'attitude de M. Scheurer-Kestner. M. Scheurer-Kestner, avec cette froide raquette protestante, a juré, par Allah, de se venger de l'exécution de M. Millerand.

Un important démenti. On a cru, dit l'Éclair, pouvoir dire que le commandant Esterhazy avait été chargé par l'état-major du commandement du corps d'armée de l'Alsace-Lorraine, de surveiller et de contrôler les communications de l'ennemi.

vice d'information et de surveillance et qu'il aurait été chargé de surveiller et de contrôler les communications de l'ennemi.

L'AFFICHAGE. Le discours du général Billot. La Gazette dit que le général Billot s'apprête à demander l'affichage de son discours prononcé samedi à la Chambre par le général Billot.

L'IMPRESION A LA BOURSE. Nous donnons, d'après l'Éclair, l'impression causée par les nouvelles de la Chambre des députés.

Guillaume II et Dreyfus. Un envoi de M. de Moltke au Journal la dépêche suivante : « Lors de mon précédent séjour à Mulhouse, je vous avais dit que je n'étais pas allé à la famille Dreyfus, mais que j'étais allé à la famille de M. de Moltke.

Une rectification de M. Charles Dupuy. Nous avons rapporté hier le propos tenu dans les colonnes de la Gazette par M. Charles Dupuy au sujet de l'affaire Dreyfus.

Le rapporteur du conseil de guerre. M. le chef de bataillon en retraite Ravary, chevalier de la Légion d'honneur, qui, ainsi que nous l'avons dit, est le rapporteur du conseil de guerre de l'affaire Dreyfus.

La procédure. Il est probable, pense-t-on, que l'instruction nouvelle durera huit ou dix jours, car cette instruction a été précédée par une instruction de première instance.

Les scrutins de samedi. Paris, 5 décembre. — Quelques remarques sur les scrutins de samedi. Le scrutin de la Chambre des députés a été précédé par un scrutin de la Chambre des députés.

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 5 décembre. — Si M. le commissaire rapporteur avait pu ordonner une expertise en écriture, elle aurait permis de constater que les lettres de M. Esterhazy sont de sa main.

Double meurtre dans un embarcadere. Tout, 5 décembre. — Cette nuit, plusieurs jeunes gens se trouvaient dans un embarcadere, où ils commençaient à se livrer à un jeu de hasard.

Un espion allemand. Vitry, 5 décembre. — L'autorité supérieure de Vitry a arrêté un individu habitant la commune de Bucey, accusé d'être un espion allemand.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'information contre le commandant Esterhazy. Paris, 5 décembre. — Nous croyons savoir, dit le Soir, qu'une des premières conséquences de l'information faite contre le commandant Esterhazy, a été l'ordre donné à Mathieu Dreyfus de se tenir à la disposition du commandant Ravary, rapporteur du premier conseil de guerre, chargé de l'instruction.

Le duel Millerand-Reinach. Paris, 5 décembre. — Voici le texte de la lettre que M. Paul Brouha, qui devait assister à la cérémonie de l'inauguration d'un nouveau pont sur le canal de la Sambre, a adressée à M. Millerand.

L'ordre du jour Marcel Habert et les députés du Nord. Voici le vote des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin de l'ordre du jour Marcel Habert, relatif à la campagne de presse contre le commandant Esterhazy.

La presse. ET LA SEANCE DE SAMEDI. Le Journal. « Ce qui subsiste, c'est que l'honneur de l'armée restait intact, et que la conscience de tous les citoyens était satisfaite.

Le crime de Long Acre. La police métropolitaine est toujours à l'affût dans le quartier de Long Acre, afin de découvrir les auteurs de la tentative de meurtre sur le général Saussier.

Les Allemands en Chine. Berlin, 5 décembre. — Un télégramme de Berlin, daté du 4 décembre, annonce que le corps d'occupation allemand à Peking se compose de 5,500 hommes, dont 70 officiers.

Les chrétiens en Orient. Londres, 5 décembre. — Un télégramme de Constantinople annonce que les chrétiens de la région de Zaitoun, en Syrie, ont été victimes de persécutions de la part des Turcs.

Le conseil des députés. Séance du lundi 6 décembre 1897. Présidence de M. Sarrien, vice-président. La séance est ouverte à deux heures.

Le scrutin du Havre. M. Arthur Legrand dépose un rapport dont il donne lecture sur l'élection de M. Rispat, dans la première circonscription de Lille. Il conclut à l'invalidation.

Les élections de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

Le scrutin de la Seine. M. Hubard, élu député de la Seine, a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.